

Amiens Le 6 février 2023

Direction du fleuve et des ports

Poste central d'exploitation Tél mobile : 06-74-83-60-69

## AVIS À BATELLERIE BIEF DE SAINT-VALERY-SUR-SOMME RÉFECTION DU VIADUC DE L'AUTOROUTE A28

Mesdames et messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés :

√ de la modification de la planification des travaux de réfection de la protection anticorrosion de la charpente métallique du viaduc de l'autoroute A 28 surplombant le canal maritime à Grand-Laviers (P.K. 144.050) à compter du 15 janvier 2023.

Ces travaux se prolongeront jusqu'au 31 octobre 2023.

Un échafaudage est mis en place sur toute la largeur du canal et de ses dépendances (halage et contre-halage) entre les piles 8 et 9.

La navigation n'est pas interrompue. La vitesse est limitée à 3 km/heure sur la zone du chantier. La hauteur libre sous l'ouvrage est réduite mais reste supérieure à 3,60 mètres, hauteur libre fixée aux règles de route définies dans l'avis à batellerie du 14 octobre 2022. En raison d'un marnage plus ou moins important dans ce bief, chaque conducteur doit néanmoins veiller à bénéficier de la hauteur libre suffisante pour franchir l'ouvrage.

Une signalisation sera mise en place.

La modification des règles de route dans le cadre de ces travaux a été validée par Monsieur le préfet de la Somme par décisions n° 19/2022 du 6 décembre 2022 et n° 01/2023 du 31 janvier 2023.

Je vous demande de prendre toutes les mesures de précaution que commande le devoir général de vigilance et compte sur votre civilité en vue d'assurer le bon déroulement de ces travaux.

Pour le Président du Conseil départemental de la Somme et par délégation, La Directrice adjointe du fleuve et des ports Claire BLIN